

DOSSIER DE PRESSE

Août 2011

Label Vignobles & Découvertes



Contacts presse Atout France

Stéphanie Cadet – stephanie.cadet@franceguide.com – 01 42 96 70 75

Fanny Moutel – fanny.moutel@franceguide.com – 01 42 96 70 94

SOMMAIRE

Introduction

1. L'objectif du label Vignobles & Découvertes

2. Les destinations labellisées Vignobles & Découvertes

3. Annexes

- Candidater au label Vignobles & Découvertes
- Le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme
- Atout France, l'Agence de développement touristique de la France
- La stratégie de Atout France et de ses partenaires en matière de développement de l'oenotourisme

Introduction

La vigne et le vin jouent un rôle de première importance en France :

- un rôle économique, grâce au dynamisme de la production et de la distribution ;
- un rôle environnemental dans la préservation des paysages ;
- un rôle culturel, avec une influence forte sur les modes de vie, l'art de vivre ainsi que les rythmes et les traditions des Français.

Ses valeurs contribuent ainsi au rayonnement culturel de la France et de sa gastronomie à travers le monde.

De plus en plus de touristes ou excursionnistes viennent à la rencontre des exploitations et exploitants viticoles pour venir déguster, acheter, découvrir le vin mais également la région viticole.

La fréquentation des caves touristiques françaises, qui s'élève à plus de 12 millions de visites¹, illustre bien l'appétence naturelle des clientèles touristiques nationales et internationales pour cette pratique.

Cette filière revêt donc un caractère stratégique car elle porte en son sein des valeurs d'art de vivre, de quête de sens, d'échanges et d'expériences qui sont en parfaite cohérence avec les attentes actuelles des clientèles.

Pour les producteurs, la plus-value de l'œnotourisme se matérialise par un achat direct de vin ou plus généralement par le renforcement de la notoriété d'une production viticole ou d'une AOC.

Quant aux professionnels du tourisme, ils bénéficient de la renommée et de l'attractivité de la destination viticole dans laquelle ils exercent. Cela leur permet de développer la fréquentation en faisant vivre un terroir et son identité.

Un séjour œnotouristique devient finalement l'occasion de découvrir une destination à part entière : son patrimoine, ses paysages et ses savoir-faire.

Pour autant, beaucoup d'acteurs de l'œnotourisme proposent encore une offre mal ou non assemblée, peu lisible sur le marché national et international.

De nombreuses sociétés, aux profils divers et variés, approchent cette nouvelle activité de façon très sectorielle : la viticulture, l'activité touristique et l'activité culturelle fonctionnent souvent en parallèle, sans mise en réseau.

L'absence de notion de « destination » et une approche trop orientée vers le produit et non vers le client, confirment le besoin de structuration de l'offre œnotouristique.

¹ Publication « *Tourisme et Vin* » - Atout France – Septembre 2010

Dans cette optique, l'enjeu de la labellisation était de faciliter les rencontres et les échanges entre l'ensemble des professionnels pour proposer des services et des visites de qualité aux clientèles touristiques.

La demande de la clientèle, d'identifier des destinations oenotouristiques, a ainsi été comblée par la création du label Vignobles & Découvertes, lancé en 2010 par les ministres chargés du tourisme et de l'agriculture afin de mieux promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne.

Ce label est attribué, pour une durée de 3 ans, après recommandation du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme, présidé par Paul Dubrule.

1. L'objectif du label Vignobles & Découvertes

Le label Vignobles & Découvertes cible une nouvelle clientèle sensible à l'univers du vin mais non connaisseuse, qui peut être individuelle ou de groupe et à la recherche d'excursion ou de court séjour.

A l'international, une nouvelle cible se dessine composée de seniors sur les marchés matures et de jeunes cadres actifs du « village mondial » sur les marchés émergents, notamment le Brésil, l'Inde et la Chine.

Pour répondre à leurs attentes et lever les éventuels freins vers la pratique de l'œnotourisme, le label cultive plusieurs valeurs clés : la transmission, l'authenticité, l'accueil, l'ouverture, l'attractivité, la consommation responsable ainsi que la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et humain.

L'enjeu du label Vignobles & Découvertes est donc double. Il vise dans un premier temps à **développer l'efficacité touristique des destinations viticoles** par **une mise en valeur de leurs richesses et une mise en réseau de leurs acteurs**. Une fois la destination structurée autour d'un projet commun, le label lui permet de développer globalement l'image, la notoriété et les ventes de tous les acteurs de la filière du tourisme viticole.

L'objectif de ce label est d'offrir **plus de lisibilité au client et plus de visibilité à la destination** en identifiant la ou les site(s) phare(s) proposant un produit attractif et complet (vignoble, patrimoine culturel, naturel, immatériel, activités de loisirs, de bien-être et de santé, événements culturels, sportifs, d'affaires ainsi qu'hébergement et restauration).

Enfin, Vignobles & Découvertes vise à **favoriser les synergies d'actions entre les différents acteurs**. Il s'appuie sur les initiatives et démarches qualité mises en place par les différents opérateurs des filières du tourisme et du vin, dont le rôle est essentiel dans le suivi de l'offre et dans sa qualification.

Le bénéfice client

Le label Vignobles & Découvertes doit permettre d'identifier des destinations répondant aux attentes d'un public individuel et familial, d'une clientèle de groupes française et internationale, de court séjour et excursionniste.

Grâce aux relais d'informations des partenaires engagés dans la démarche, le visiteur se sent accompagné tout au long de sa découverte de la destination viticole.

Les engagements qualité pris par chaque partenaire assurent la continuité d'un accueil et d'un service de qualité sur l'ensemble du séjour.

Le porteur de projet est garant de l'engagement des prestataires. Il anime, promeut et développe la destination en ce sens. A cet effet, il met en œuvre des outils d'analyse de satisfaction clients et d'évaluation interne au réseau.

Par ailleurs, Vignobles & Découvertes permet également à la destination de gagner en lisibilité et en efficacité dans la distribution et la commercialisation des produits sélectionnés.

Pour les partenaires engagés dans la démarche, l'obtention de ce label valorise un positionnement clairement assumé et lui garantit une dynamique collective en bénéficiant des actions du réseau comme la formation, le partage d'expérience, la communication, etc.

2. Les destinations labellisées Vignobles & Découvertes

A ce jour, 19 destinations sont labellisées Vignobles & Découvertes en France. Chacune offre des attraits touristiques majeurs et leur visibilité viticole et touristique en font des destinations pionnières en matière d'œnotourisme, tant pour la clientèle nationale qu'internationale.

1. Alsace - Cœur d'Alsace
2. Beaujolais - Le Beaujolais des Pierres Dorées
3. Bourgogne - Colline de Corton
4. Bourgogne - Colline de Montrachet
5. Bourgogne - Dijon, Côte de Nuits
6. Cognac - Vignoble de Cognac
7. Roussillon - Perpignan Méditerranée Rivesaltes
8. Savoie - Cœur de Savoie
9. Savoie - Savoie, Lac du Bourget
10. Sud-ouest - Pays des Bastides et Vignoble du Gaillac
11. Val de Loire - Val de Loire, Amboise
12. Val de Loire - Val de Loire, Chenonceau
13. Val de Loire - Vallée du Loir
14. Val de Loire - Chinon, Bourgueil, Azay
15. Val de Loire - Saumur, Val de Loire
16. Val de Loire - Vallée du Layon
17. Val de Loire - Muscadet Loire Océan
18. Vallée du Rhône - D'Hermitage en Saint-Joseph
19. Vallée du Rhône - Rhône Crussol.



A mi-chemin entre Strasbourg et Colmar, la destination « Cœur d'Alsace » offre une mosaïque de paysages alliant vignobles et forêts, entre le Mont Sainte-Odile et le château du Haut-Koenigsbourg et entre Rosheim, Obernai, Barr, et Châtenois-Scherwiller. **37 communes** longent la Route des Vins et la Route Romane.

Ces villages aux mille colombages reflètent tout le charme de l'Alsace, son patrimoine, sa gastronomie et ses produits du terroir : la terre divine du Pays du Mont Sainte-Odile avec son patrimoine religieux ; Obernai et ses remparts berceau légendaire de Sainte-Odile patronne de l'Alsace et ville du Bas-Rhin la plus visitée après Strasbourg ;

Mittelbergheim un des plus beaux villages de France ; les villages fleuris comme Itterswiller et Barr également capitale viticole du Bas-Rhin ; Châtenois et ses vestiges remarquables d'origine celtique ; Scherwiller connu pour son fameux Riesling et ses maisons à colombage du XVIII^{ème}.



La destination Cœur d'Alsace propose **20 caves** aux enseignes typiques en fer forgé et leurs cours fleuries, 28 hébergements de qualité (hôtels, chambres d'hôtes, meublés et campings), 23 restaurants, dont les fameuses winstubs alsaciennes, 12 sites à visiter, tels le château du-Haut Koenigsbourg ou le Palais du pain d'épices, 3 offices de tourisme classés (Rosheim, Obernai et Barr Bernstein, dont les 2 derniers possèdent une centrale de réservation) qui proposent une multitude d'idées pour découvrir les multiples facettes de l'Alsace, 7 activités sportives et de loisirs ainsi que 11 animations phares.

Contact :

Office de tourisme de Barr Bernstein

www.pays-de-barr.com

nadia.reff@pays-de-barr.com – 03 88 08 66 65

Sites partenaires :

www.paysdumontsainteodile.com

www.obernai.fr

www.chatenois-scherwiller.net



Beaujolais – LE BEAUJOLAIS DES PIERRES DORÉES



Le vignoble du Beaujolais offre des paysages et une architecture caractérisés par la campagne vallonnée et les villages aux maisons en pierre ocre. C'est dans ces caves aux lourdes portes, dans les auberges de campagne, sur la place du village, que le visiteur goûtera des vins gourmands et généreux.

39 villages composent la destination « Le Beaujolais des Pierres Dorées », dont Theizé, Chessy-les-Mines, Châtillon...

La destination propose une sélection de **40 caves touristiques** partenaires et une vingtaine d'hébergements ainsi qu'un choix de plus de 25 restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins.

Les visiteurs seront accueillis par les offices de tourisme de Villefranche Beaujolais, du Beaujolais des Pierres Dorées et du Pays de Tarare, ou par une structure réceptive partenaire.

Ils pourront découvrir des sites patrimoniaux tels que le Château de Montmelas ou le Château de Vaurenard et profiteront d'une sélection d'activités liées au vin (disponibles en plusieurs langues) et d'événements valorisant les savoir-faire locaux.



Contact :

Interprofession des Vins du Beaujolais www.beaujolais.com

fvignal@beaujolais.com

04 74 02 22 10



Bourgogne – COLLINE DE CORTON

ET COLLINE DE MONTRACHET



Au cœur de la Côte de Beaune et des Hautes Côtes de Beaune, les destinations « Colline de Montrachet » et « Colline de Corton » se situent sur un axe majeur de communication entre la Méditerranée et le nord de l'Europe.

Ces destinations proposent **une quinzaine de caves** touristiques partenaires, une vingtaine d'hébergements de charme, une quinzaine de restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins et des sites patrimoniaux phares tels que le Château de Pommard, le Château de Chassagne, le Château de Demigny et le Musée de l'Hôtel Dieu.



6 structures réceptives implantées sur les deux territoires commercialisent des forfaits œnotouristiques « Vignobles & Découvertes ».



Carte de la destination. Source : Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne / CCI Beaune.



Carte de la destination. Source : Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne / CCI Beaune.

Contact :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or

www.cci21.fr

anne-sophie.tavant@cci21.fr – 03 80 26 39 64

Sites partenaires :

www.cotedor-tourisme.com

www.bourgogne-tourisme.com

www.vins-bourgogne.com

www.clos-mosaic.com

Bourgogne – DIJON, CÔTE DE NUITS



La destination « Dijon, Côte de Nuits » couvre la ville de Dijon et surtout le périmètre de la Côte de Nuits et des Hautes Côtes de Nuits avec notamment les villages de Marsannay-la-Côte, Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.

Ville connue comme étant la porte d'entrée du vignoble de la Côte de Nuits, Dijon se situe au cœur des séjours œnotouristiques en Bourgogne.

Cette destination allie l'attractivité de Dijon doté d'un patrimoine architectural riche et la notoriété d'un vignoble à renommée internationale.

« Dijon, Côte de Nuits » propose une sélection de **11 caves touristiques** partenaires situées dans des villages au nom évocateur, d'une vingtaine d'hébergements, ainsi qu'un choix d'une trentaine de restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins.



Les visiteurs sont accueillis par les offices de tourisme de Dijon, de Marsannay-la-Côte, de Gevrey-Chambertin ou du Pays de Nuits-Saint-Georges, ou par 5 structures réceptives qui sauront leur proposer des solutions clé en main.

Ils auront ainsi toutes les cartes en main pour sillonner les sites liés au monde vinicole qui font rêver les amateurs de vin du monde entier tels que le Château du Clos de Vougeot ou le Château d'Entre-Deux-Monts et pourront profiter d'une sélection d'activités liées au vin disponibles en plusieurs langues et d'événements mettant en avant le terroir et les traditions locales.

Contact :

Office de tourisme de Dijon

www.visitdijon.com

ebonnard@otdijon.com – 03 80 44 11 48



Cognac - VIGNOBLE DE COGNAC



La destination « Vignoble de Cognac » se situe au nord du bassin aquitain, en bordure de l’océan Atlantique. Elle se termine à l’ouest par les bords de Gironde et les îles de Ré et d’Oléron et à l’est, à Angoulême, aux premiers contreforts du Massif Central.

La Charente traverse la région. L’aire de production couvre la Charente-Maritime, une grande partie de la Charente, et quelques communes de la Dordogne et des Deux-Sèvres.

La destination « Vignoble de Cognac » propose une sélection riche de **56 maisons et producteurs** partenaires et d’une trentaine d’hébergements ainsi qu’un choix de 12 restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d’accords mets et vins.

Les visiteurs seront accueillis par les offices de tourisme du vignoble ou par un choix de 5 structures réceptives partenaires.

Les visiteurs pourront découvrir des sites patrimoniaux phares et pourront profiter d’une sélection d’activités liées au Cognac disponibles en plusieurs langues, et d’événements valorisant le terroir et les savoir-faire locaux.



Contact :

Association Les Étapes du Cognac

www.cognacetapes.com

lesetapesceline@gmail.com - 05 45 36 47 35

Site partenaire :

www.experience-cognac.fr



Roussillon – PERPIGNAN MEDITERRANEE RIVESALTES

Nouvelle destination 2011



La destination « Perpignan Méditerranée Rivesaltes » s'étend de la façade méditerranéenne aux premiers contreforts des Pyrénées et se prolonge sur la partie sud des Corbières, en Pays Cathare. Véritable terre d'histoire et d'échanges, la destination offre un environnement préservé et accueillant, reflet de la douceur de vivre méditerranéenne.

Les visiteurs pourront s'émerveiller devant la multitude de terroirs, traversés par les fleuves côtiers de l'Agly et de la Têt, tout en découvrant une riche mosaïque de paysages viticoles.

Des appellations d'origine contrôlée distinguent les productions des vignobles de la destination labellisées : les AOC Vins Doux Naturels Maury, Rivesaltes et Muscat de Rivesaltes côtoient celles des vins AOC Côtes du Roussillon et Côtes du Roussillon Villages.



La destination « Perpignan Méditerranée Rivesaltes » propose une sélection d'une **vingtaine de caves**, d'une quinzaine d'hébergements de charme ainsi qu'un choix d'une dizaine de restaurants présentant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins. Les visiteurs pourront également être accueillis par les offices du tourisme et les structures réceptives partenaires.

Les visiteurs pourront découvrir des sites patrimoniaux tels que le Castillet et le Palais des Rois de Majorque à Perpignan, le Musée de la Préhistoire à Tautavel, la Maison du Terroir à Maury ou encore se balader avec le train rouge et blanc du Pays Cathare et du Fenouillèdes. Ils participeront également à de nombreuses activités liées à l'univers du vin et de la vigne disponibles en plusieurs langues ainsi qu'à des événements mettant en avant le terroir et les traditions locales.

Contact :

Perpignan Méditerranée
communauté de communes

www.perpignanmediterranee.com
g.arbus@perpignan-mediterranee.org

04 68 08 61 08





La destination « Cœur de Savoie » s'étend sur une trentaine de kilomètres entre Chambéry, capitale historique de la Savoie, et Albertville, cité olympique. Les vignobles AOC aux cépages uniques, Mondeuse, Jacquère, Altesse sont plantés sur les coteaux des massifs des Bauges et de Chartreuse offrant aux visiteurs des paysages verdoyants dominés par le massif du Mont Blanc.

Située à l'intersection de deux axes majeurs reliant d'une part Grenoble à Genève et d'autre part Lyon à Turin, la destination « Cœur de Savoie » offre d'importantes richesses naturelles et patrimoniales et regroupe une sélection d'activités et de sites touristiques valorisant la culture du vin : **22 caves**, 15 restaurants, 25 hébergements (hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes) et 4 sites patrimoniaux. 6 prestataires d'activités et 4 lieux d'accueils touristiques pourront aider la clientèle à organiser un séjour unique et découvrir la destination.



Contact :

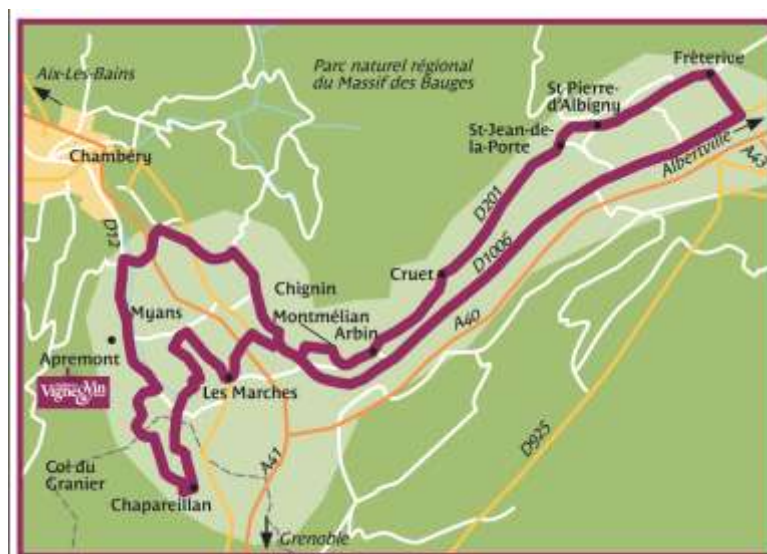
Communauté de Communes de la Combe de Savoie - www.cc-combedesavoie.fr
accueil@cc-combedesavoie.fr – 04 79 44 34 32

Sites internet partenaires :

www.vindesavoie.net

www.savoie-mont-blanc.com

www.coeurdesavoie.fr



Savoie – SAVOIE, LAC DU BOURGET *Nouvelle destination 2011*



Au cœur d'un écrin verdoyant et autour du plus grand lac naturel de France, la destination « Savoie, Lac du Bourget » offre aux yeux des visiteurs des paysages remarquables.

Les vignes s'épanouissent sur les coteaux du haut Rhône et sur les rives du Lac du Bourget pour donner des vins uniques de l'AOC Vins de Savoie, dont les crus Jongieux et Chautagne. Le milieu naturel préservé permet de multiples activités sportives de pleine nature autour d'un lac aux reflets turquoise, lieu de détente unique et de plaisirs variés.

Enfin, en quittant le vignoble de Brison Saint Innocent par le sud, la ville thermale d'Aix-les-Bains offre un cadre idyllique pour la flânerie et le bien-être. Cette destination œnotouristique est riche d'un patrimoine humain, naturel, paysager et viticole.

La destination « Savoie, lac du Bourget » propose une sélection de **11 caves** touristiques partenaires, 16 hébergements ainsi que 8 restaurants offrant une cuisine typique agrémentée d'accord mets et vins.



Les visiteurs seront accueillis par les offices de tourisme d'Aix-les-Bains, de Yenne et de Chautagne ainsi que par Savoie Mont Blanc Tourisme, la structure réceptive partenaire.

Les visiteurs pourront découvrir des sites phares tels que la ville d'Aix-les-Bains, le village de Chanaz, l'abbaye d'Hautecombe, le site viticole classé de Jongieux-Marestel, l'espace Vignesens et pourront profiter de nombreuses activités liées au vin disponibles en plusieurs langues, et d'événements valorisant le terroir et les savoir-faire.

Contact :

Communauté de Communes de Chautagne

www.cc-chautagne.fr

tourisme@cc-chautagne.fr - 04 79 54 51 08

Sites internet partenaires :

www.aixlesbains.com

www.savoie-mont-blanc.com



Sud-Ouest – PAYS DES BASTIDES ET DU VIGNOBLE DU GAILLAC



Situé au nord-ouest du département du Tarn en Midi-Pyrénées, la destination « Pays des Bastides et Vignoble du Gaillac » s'étire des berges du Dadou, dans sa partie la plus au sud, jusqu'à l'imposante forêt de Grésigne au nord.

A seulement 30 minutes au nord de Toulouse, la destination « Pays des Bastides et Vignoble du Gaillac » offre aux visiteurs des paysages variés alternant vallées, coteaux et plaines et propose une sélection d'une **vingtaine de caves** partenaires et d'une douzaine d'hébergements ainsi qu'un choix de 6 restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins.



Les visiteurs seront accueillis par l'office de tourisme du Pays Bastides et vignoble du Gaillac ou par la structure réceptive partenaire.

Les visiteurs pourront découvrir des sites patrimoniaux tels que le Château de Mauriac ou la Bastide de Puycelsi, et pourront profiter d'une sélection d'activités liées au vin disponibles en plusieurs langues, et d'événements valorisant les savoir faire locaux.

Contact :

Association Tourisme de Terroir en Vignoble Gaillacois

www.tourisme-vignoble-bastides.com

tourismedeterroir.engaillois@gmail.com – 06 24 27 27 91



Val de Loire – VAL DE LOIRE, AMBOISE

Nouvelle destination 2011



A proximité immédiate de Tours et à une quinzaine de kilomètres de Blois, l'identité de la destination s'appuie sur des paysages naturels largement préservés, la qualité architecturale de son patrimoine bâti (accumulé au cours des siècles grâce au rôle historique de cette région choisie par les rois) ainsi que sur sa douceur de vivre, fortement marquée par la présence de la Loire et

des vignobles.

La destination « Val de Loire, Amboise » propose une sélection de **24 caves** touristiques construites dans des sites troglodytiques, et réparties sur 3 AOC : AOC Vouvray, AOC Touraine-Amboise, AOC Touraine-Mesland. La destination propose une cinquantaine d'hébergements variés et de qualité et une sélection de 25 restaurants présentant une cuisine traditionnelle à base de produits du terroir.



Les visiteurs pourront découvrir des sites majeurs connus mondialement pour leur importance historique et leurs caractéristiques architecturales tels que le Château Royal d'Amboise, le Château de Chaumont-sur-Loire et ses jardins. Ils pourront profiter d'une sélection d'activités liées au vin, à la famille et au patrimoine local : musée du vin, survol de la Vallée en montgolfière, balade en bateau, artisanat d'art.

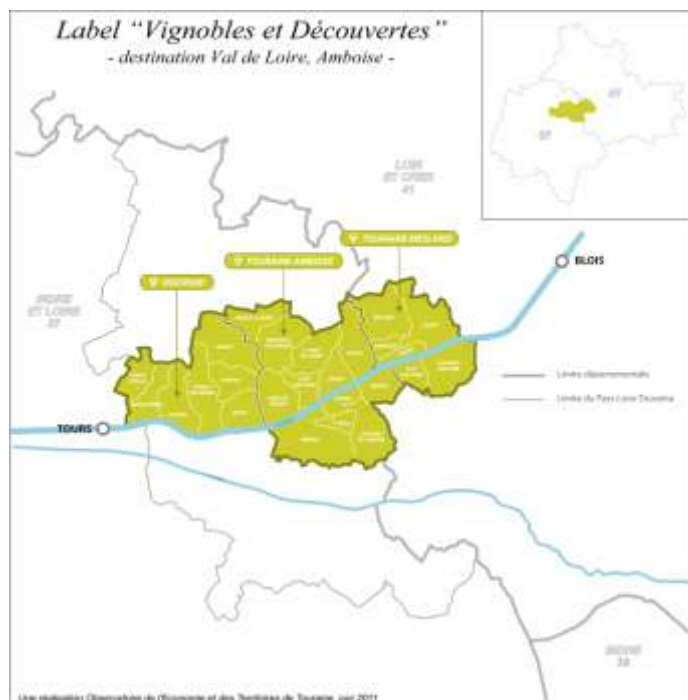
Contact :

Pays Loire Touraine

www.paysloiretouraine.fr

paysloiretouraine@wanadoo.fr

04 79 54 51 08



Val de Loire – VAL DE LOIRE, CHENONCEAU

Nouvelle destination 2011



Le Val de Loire réunit les vallées de la Loire et du Cher en un territoire remarquable par sa douceur de vivre et ses vignobles.

Les paysages naturels largement préservés, le patrimoine architectural et la saveur de ses terroirs en font un espace riche et diversifié lové autour du Cher qui forme le lien historique entre les communes du territoire.

Les châteaux, jardins, moulins, loges de vignes, maisons troglodytiques, écluses et maisons éclusières, rivalisent de beauté pour permettre aux visiteurs de découvrir ce territoire hors des sentiers battus.

Surplombant de part et d'autre la vallée du Cher, les coteaux viticoles sont reconnus pour leur qualité avec 3 AOC : AOC Touraine, AOC Montlouis-sur-Loire, AOC Touraine-Chenonceaux.

La destination « Val de Loire, Chenonceau » propose aux visiteurs une sélection de **26 caves** proposant des vins rouges, rosés, blancs tranquilles et pétillants, un choix d'une cinquantaine d'hébergements de caractère, 22 restaurants offrant une cuisine de tradition à base de produits régionaux.

Un patrimoine prestigieux mondialement connu s'offre également à eux : Château de Chenonceau, Château de Bourdaisière, Château du Gué Péan ou encore Donjon de l'ancienne forteresse de Montrichard et château de Montpoupon.



Contact :

Pays Loire Touraine

www.paysloiretouraine.fr

paysloiretouraine@wanadoo.fr

04 79 54 51 08



Val de Loire – VALLEE DU LOIR



La destination « Vallée du Loir » se découvre par la poésie des bords de Loir (en suivant les traces du poète Pierre de Ronsard notamment), les parcs et jardins, les vignes et forêts et par les promenades à pied ou à vélo, la baignade en lacs ou en piscine, les festivals et les parcs de loisirs.

La rivière le Loir, plus discrète et plus intime que sa grande sœur la Loire, s'écoule dans une vallée illuminée par la blancheur et la clarté du tuffeau.

L'habitat troglodytique y est très développé (maisons d'habitations, caves vigneronnes) de même que la culture du vignoble (AOC Jasnières, Anjou, Coteaux-du-Loir et Coteaux-du-Vendômois). Véritables chefs d'œuvre d'architecture, les châteaux de la vallée du Loir offrent aux visiteurs qui ont le privilège de les découvrir des moments de découvertes intenses.

La destination propose une sélection d'une dizaine de caves touristiques, une douzaine d'hébergements, ainsi qu'un choix de 9 restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins. Les visiteurs seront accueillis par les offices de tourisme du Pays de Vendôme, de Montoire-sur-le-Loir et du Loir et Bercé, ou par un choix de 2 structures réceptives partenaires.



Les visiteurs pourront découvrir des sites patrimoniaux tels que Camuta, la Maison de l'Homme et de la forêt, ou la Champignonnière Val-saint-André et pourront profiter d'une sélection d'activités liées au vin disponibles en plusieurs langues, et d'événements valorisant le terroir et les savoir-faire.

Contact :

Agence de développement de la Vallée du Loir

www.vallee-du-loir.com/bienvenue
pascaline.vannier@vallee-du-loir.com

02 43 38 16 72



Vallée de la Loire – CHINON, BOURGUEIL, AZAY



Dans le monde entier, le Val de Loire est célèbre pour son histoire, ses châteaux mais aussi ses vins. Depuis 2000, le Val de Loire est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de « Paysage culturel vivant ».

La destination « Chinon, Bourgueil, Azay » se situe entre Tours et Saumur, au cœur du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, où les paysages ont été façonnés de tous temps par l'homme et ses savoir-faire.

Délimitée par de grandes portes touristiques (Abbaye de Fontevraud à l'ouest, châteaux de Langeais et Villandry à l'est, villes de Richelieu et Sainte-Maure-de-Touraine au sud), la destination couvre 4 AOC et de nombreux monuments touristiques.

La destination œnotouristique « Chinon, Bourgueil, Azay » propose une sélection riche d'une **quarantaine de caves** touristiques partenaires et d'une quinzaine d'hébergements, ainsi qu'un choix d'une dizaine de restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins.

Les visiteurs seront accueillis par les offices de tourisme du Pays de Chinon, du Pays de Bourgueil, du Pays d'Azay le Rideau et du Pays de Richelieu, ou par un choix de 2 structures réceptives également partenaires.

Ils y découvriront des sites phares tels que le Château d'Azay-le-Rideau et la Forteresse de Chinon, et pourront profiter d'une sélection d'activités liées au vin (disponibles en plusieurs langues), et d'événements valorisant les savoir-faire locaux.

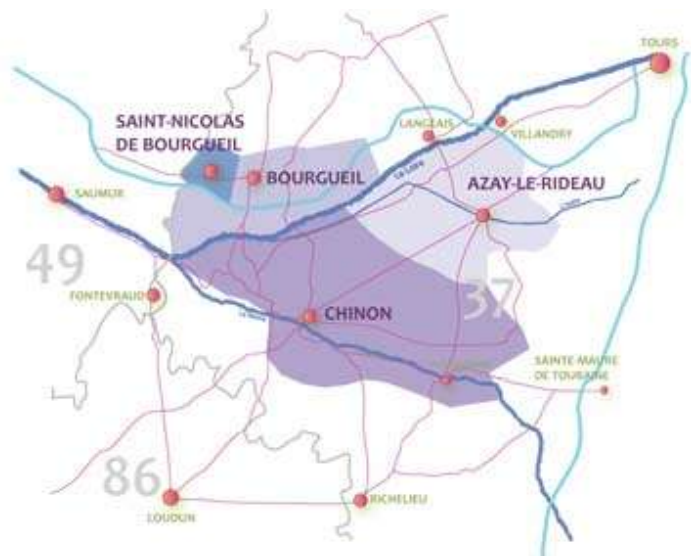


Contact :

Office de Tourisme du Pays de Chinon
www.chinon-valde Loire.com

vignoblesetdecouvertes@gmail.com

02 47 93 17 85



Val de Loire – SAUMUR, VAL DE LOIRE

Nouvelle destination 2011



Sur la route des châteaux de la Loire, Saumur, Ville d'Art et d'Histoire, est la capitale de l'art équestre et un haut lieu de la gastronomie, au cœur d'une riche région viticole. Châteaux, abbayes, troglodytes, Loire et vignoble, voici une belle synthèse du Val de Loire.

Au sud-est de Saumur, le vignoble forme un triangle, délimité au nord par la rive gauche du fleuve, à l'ouest par le cours de son affluent le Thouet et à l'est par la forêt de Fontevraud.

Saumur, Montsoreau et le Puy-Notre-Dame bornent ce triangle qui offre l'un des plus beaux panoramas de la région. Au départ des coteaux de la Loire, deux étendues ondulent à perte de vue : d'un côté les eaux du fleuve, de l'autre les vignes. Cette terre de vignerons a ses stars : le Saumur-Champigny aux arômes de fruits des bois, les moelleux (coteaux de Saumur et coteaux du Layon), et le pétillant Saumur brut. Très prisées, les caves se visitent... sans modération !



La destination « Saumur, Val de Loire » propose une offre variée de **25 caves**, 16 hébergements, 7 restaurants et 11 sites tels que l'Abbaye Royale de Fontevraud et le Château de Saumur.

Contact :

Pôle touristique international de Saumur et sa Région - <http://www.ot-saumur.fr/>
t.lacombe@ot-saumur.fr – 02 41 40 20 60



Val de Loire – VALLEE DU LAYON



La destination « Vallée du Layon » couvre une région rurale composée de 44 communes dont l'épine dorsale est la rivière Le Layon. L'identité de la destination s'est construite autour de deux thématiques fortes : La Loire et le vignoble.

C'est en profitant de sa situation centrale et en valorisant au mieux ses atouts identitaires que la Vallée du Layon a structuré ces dernières années son

offre et s'est affirmée comme une des destinations du Grand-ouest en matière d'oenotourisme et de tourisme itinérant.

La destination « Vallée du Layon » propose une sélection d'une **quinzaine de caves** touristiques partenaires, de 6 hébergements, ainsi qu'un choix de 7 restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins. Les visiteurs seront accueillis par l'office de tourisme Loire Layon ou par un choix de 2 structures réceptives partenaires.



Les visiteurs pourront découvrir des sites patrimoniaux tels que le Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou ou le Château de Serrant et pourront profiter d'une sélection d'activités liées au vin (disponibles en plusieurs langues), et d'événements mettant en avant le terroir et les traditions locales.

Contact :

Agence de Développement Loire en Layon - www.layon.org
tourisme@layon.org – 02 41 54 59 22



Val de Loire – MUSCADET, LOIRE, OCEAN

Nouvelle destination 2011



Sous l'influence de la Loire, du lac de Grand-Lieu, de la mer et des roches en sous-sol, le Muscadet est l'expression de la variété des terroirs de la Loire-Atlantique. Le vignoble du Muscadet se déploie sur près de 12 000 ha et s'étend sur 70 communes.

Il existe 4 appellations AOC : Muscadet, Muscadet Sèvre et Maine, Muscadet Coteaux de la Loire, Muscadet Côtes de Grandlieu qui bénéficient de la variété et de toutes les richesses des paysages environnants.

Viticulteurs, hébergeurs, restaurateurs, sites de visites, prestataires de loisirs, tous ces acteurs font vivre leur vignoble. La destination « Muscadet Loire Océan » propose une sélection de **22 caves** où les vignerons racontent avec plaisir l'histoire de leur domaine et font déguster leurs vins. 9 restaurants se sont engagés à porter les vins du vignoble du Muscadet pour une sélection haute en saveurs.

Les visiteurs peuvent aussi prolonger la dégustation en visitant les sites *OH LA L.A. Quelle aventure !* qui proposent des visites de qualité, adaptées aux grands et aux petits : le Musée du Vignoble Nantais, le magnifique château de Clisson, le château d'Oudon dominant la Loire.

Le vélo est également un moyen privilégié de découverte de ce terroir : *Le Vignoble à Vélo* est un réseau de 107 km à travers les vignes. Le circuit est divisé en 5 boucles qui sillonnent villes et campagnes. L'itinéraire de la *Loire à Vélo* permet quant à lui d'apprécier les coteaux d'Ancenis en se laissant guider par la Loire. La randonnée, mais aussi le canoë sur la Sèvre Nantaise, sont des activités également très appréciées au cœur du vignoble du Muscadet.

Contact :

Agence de développement touristique de la Loire-Atlantique -

www.ohlaloireatlantique.com

g.class@ohlaloireatlantique.com

02 51 72 95 45

Relations presse:

Tiphaine Blot – 02 51 72 95 42



Vallée du Rhône – D'HERMITAGE EN SAINT-JOSEPH

Nouvelle destination 2011



Située au cœur de la Vallée du Rhône mais également des Côtes du Rhône Septentrionales, la destination « D'Hermitage en Saint-Joseph » est facilement accessible par les voies ferroviaire et routière. Le Rhône, passerelle entre l'Ardèche et la Drôme, relie le « Pays de l'Hermitage » au « Tournonais ».

Les trois appellations de ce terroir sont renommées et de qualité : l'Hermitage, le Crozes Hermitage et le Saint-Joseph. Pour les apprécier, de nombreux balcons et vignobles en terrasses s'offrent aux visiteurs.

Les professionnels engagés dans la démarche Vignobles & Découvertes présentent des prestations de qualité où le partage et l'authenticité constituent une priorité.



La destination offre une sélection de **15 caves** proposant dégustations et visites découvertes, une quinzaine d'hébergements, 12 restaurants, des sites touristiques tels que le Château de Tournon et le Jardin Zen d'Erik Borja ainsi que de multiples événements et activités.

Contact :

Communauté de Communes "Pays de l'Hermitage" - www.paysdelhermitage.fr
c.angeniol@paysdelhermitage.fr - 04 75 07 07 59

Sites internet partenaires :

<http://www.cc-tournonais.fr/index.asp>

<http://www.ot.payshermitage.com/>



Vallée du Rhône – RHÔNE CRUSSOL



La destination « Rhône Crussol » couvre 6 communes caractérisées par un paysage de coteaux flanqués de vignobles prestigieux aménagés en terrasses : Châteaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Péray, Soyons et Touloud.

Crussol - Côtes du Rhône est le territoire des AOC Saint-Péray et Cornas, et abrite également de nombreuses parcelles de Saint-Joseph.

La destination « Rhône Crussol » propose une sélection de 7 caves touristiques partenaires et d'une petite dizaine d'hébergements, ainsi qu'un choix de 7 restaurants offrant une cuisine typique et agrémentée d'accords mets et vins. Les visiteurs seront accueillis par l'office de tourisme de Rhône Crussol Tourisme, ou par une structure réceptive implantée sur le territoire.



Les visiteurs pourront découvrir des sites tels que le Château de Crussol ou le Musée du monde agricole et du vin, et pourront profiter d'une sélection d'activités liées au vin disponibles en plusieurs langues et d'événements mettant en avant le terroir et les traditions locales.

Contact :

Office de tourisme Rhône Crussol Tourisme - www.rhone-crussol-tourisme.com
info@rhone-crussol-tourisme.com – 04 75 40 46 75



3. Annexes

Candidater au label Vignobles & Découvertes

Principes généraux

Le label est attribué à une destination et à ses composantes (hébergement, restauration, visite de cave, visite de sites, ...) permettant ainsi au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées et de qualité.

La destination doit être un territoire à vocation touristique et viticole dont les contours sont adaptés à la pratique d'un court séjour.

Le porteur de projet doit proposer une sélection de prestations qualifiées de qualité et en lien avec le vignoble. Cette sélection de prestations comprend au moins les caves ou caveaux ouvert(e)s au public, des hébergements, de la restauration, la découverte de sites patrimoniaux qu'ils soient naturels (randonnées, découvertes de sites naturels, PNR,...), culturels (musées, monuments, châteaux, patrimoine vernaculaire...) ou relatifs à la découverte de savoir-faire. Elle doit également inclure un ou plusieurs offices de tourisme et une ou plusieurs structures réceptives proposant des journées ou séjours de découverte autour du vin, privilégiant notamment le référencement dans leur programmation des prestataires touristiques engagés dans la démarche. D'autres activités peuvent enrichir l'offre de la destination, tels que des événements autour du vin ou associant l'univers du vin, des activités sportives ou de loisirs et des activités de bien-être et de santé.

Les conditions d'éligibilité au label Vignobles & Découvertes requièrent que les partenaires soient classés selon les nouvelles normes pour les hébergements touristiques ou engagés dans une démarche qualité d'accueil pilotée par un réseau territorial ou national.

Pour signifier formellement son engagement, chaque partenaire est signataire d'une convention partenariale réalisée et suivie par le porteur de projet.

Il est ainsi important de noter que **le label Vignobles & Découvertes ne vient pas remplacer les différentes démarches qualité implantées par les réseaux nationaux ou territoriaux**, ni se surajouter aux démarches de promotion locales. Citons en exemples les Routes des Vins et les démarches qualité d'accueil en caves, sur lesquelles le label s'appuie pour garantir la qualité d'accueil chez les vigneron.

En effet, le label en les reconnaissant, offre une lisibilité et légitimité aux initiatives locales. C'est une démarche au cadre précis mais ouvert, qui permet d'associer un maximum de partenaires dès lors qu'ils garantissent un niveau de qualité et adhèrent à la démarche de groupe coordonnée localement, sous l'égide du label Vignobles & Découvertes.

C'est pourquoi, pour assurer cohérence et efficacité, il est demandé que le dossier de candidature soit cautionné par une instance touristique et une instance viticole compétente, départementale, régionale ou interrégionale.

Les partenaires doivent également respecter des engagements spécifiques au label liés à l'univers du vin et à la communication sur les autres professionnels de la destination porteurs du label.

A ce jour, 19 destinations sont labellisées fédérant près de 2 000 professionnels. De nouvelles destinations seront labellisées chaque année.

Un travail de coordination et de mise en réseau, réalisé par Atout France encourage la création de liens forts entre les destinations lauréates, afin de favoriser les échanges d'expérience et d'identifier les bonnes pratiques en matière de développement de l'oenotourisme.

Le label Vignobles & Découvertes intervient comme un outil de structuration des destinations œnotouristiques pour mieux les promouvoir sur les différents marchés. Cette structuration passe par un important travail de sélection d'une offre qualifiée et de qualité, qui est la condition clé d'une mise en marché efficace. Le label est ainsi simultanément un outil de mise en réseau de professionnels engagés et de promotion.

L'examen des candidatures

Conformément à l'article 6.2.1. du règlement d'usage du label Vignobles & Découvertes, Atout France assure l'instruction des dossiers.

Après consultation du ministère chargé de l'agriculture et du ministère chargé du tourisme, Atout France établit un rapport quant à l'éligibilité de la destination, en vérifiant la conformité du dossier de candidature aux conditions d'éligibilité.

Suite au rapport de Atout France, les membres du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme débattent de la candidature, avant de passer au vote.

Leurs débats portent sur la pertinence de la destination candidate :

- pertinence du périmètre choisi pour la destination présentée ;
- attractivité viticole et touristique ;
- pertinence des partenaires engagés ;
- pertinence du nom choisi pour la destination.

Les recommandations, ajournements ou avis défavorables du CSO sont transmis aux ministres chargés du tourisme et de l'agriculture qui prennent la décision de labellisation.

Comment être candidat ?

La candidature, puis la gestion et l'animation du réseau sur le territoire sont confiées à un porteur de projet ensemblier.

Pour présenter une destination, le porteur de projet peut télécharger le règlement d'usage du label Vignobles & Découvertes, les conditions d'éligibilité et le dossier de candidature sur le site internet www.atout-france.fr , rubrique « Classement et Qualité », « label Vignobles & Découvertes ».

Le porteur de projet peut ensuite envoyer son dossier de candidature en version papier et informatique à Atout France :

Atout France

Direction de la réglementation des métiers du tourisme, des classements et de la qualité

A l'attention de Pauline Versace

79-81, rue de Clichy – 75009 PARIS

pauline.versace@franceguide.com - 01 42 96 74 71

Le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme

Créé en mars 2009 à l'initiative du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'agriculture, le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme est présidé par Paul DUBRULE. C'est une instance de réflexion et de proposition, constituée en association loi 1901, qui fédère les acteurs de la viticulture et du tourisme afin de développer une dynamique de l'oenotourisme en France.

Les missions du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme

- contribuer à la coordination des instances touchant à l'oenotourisme ;
- être force de propositions en matière de politique œnotouristique ;
- être associé au pilotage et à la mise en œuvre du Prix National de l'Oenotourisme dans le respect du règlement afférent ;
- être associé au pilotage du label Vignobles & Découvertes et émettre, après instruction par Atout France, des avis en qualité d'expert sur les candidatures au label conformément au règlement d'usage du label Vignobles & Découvertes.

Composition du bureau :

Président : Paul DUBRULE

Vice-Présidents :

- Marie-Christine TARBY - Présidente de Vin & Société ;
- Yves BENARD - Président de l'INAO ;
- Jean-Louis SALIES - Président du CNIV.

Secrétaire Général : Christian MANTEI – Directeur Général de Atout France

Trésorier : Philippe BLANCK - Vice-Président des Vignerons Indépendants de France, en charge de l'oenotourisme.

Composition de l'association :

- Membres fondateurs, actifs depuis l'installation du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme et énumérés au présent article ;
- Membres adhérents désignés selon la procédure prévue à l'article V des présents statuts ;
- Membres d'honneur et des membres bienfaiteurs mentionnés à l'article VI des présents statuts.

Les statuts de l'association sont disponibles sur www.atout-france.fr.

Atout France

l'Agence de développement touristique de la France

Atout France est chargé d'assurer le développement de l'industrie touristique, premier secteur économique français.

L'observation et la connaissance des marchés

La première mission de Atout France est d'entretenir un dispositif approfondi et permanent de veille et d'analyse du marché touristique international.

Cette double connaissance de l'offre et de la demande permet à l'Agence de disposer d'une vision complète de l'état des marchés touristiques et de définir ainsi les grandes orientations stratégiques nécessaires pour le développement du tourisme français.

Deux missions principales et complémentaires

- Assistance au développement

Atout France apporte son expertise en ingénierie afin d'accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité des destinations (françaises et internationales).

- Aide à la commercialisation

L'Agence accompagne également ses clients dans leurs opérations de marketing et de promotion touristique en France comme à l'international.

Deux missions annexes et transversales

- Mission Qualité

La Commission d'immatriculation de Atout France assure l'inscription et la tenue du registre public des opérateurs de voyages et exploitants de voitures de tourisme avec chauffeur.

Par ailleurs, Atout France élabore, en concertation avec les professionnels, les référentiels de classement des différents types d'hébergement de l'offre touristique.

- Mission « Formation aux métiers du tourisme »

L'Agence participe également à la définition d'une politique nationale de formation aux métiers du tourisme.

Un territoire d'intervention local, national et international

Atout France développe ses missions à l'international grâce à un réseau de 36 bureaux répartis dans 32 pays. Cette organisation unique, qui mobilise plus de 250 personnes, assure à la structure une parfaite connaissance des marchés et des cultures internationales et lui permet de cibler et de relayer au mieux les actions de promotion de ses partenaires.

Forte de cette expertise multiple, Atout France est en mesure d'accompagner ses partenaires dans toutes les étapes de leur production touristique : de la conception du développement jusqu'à la commercialisation.

Atout France collabore, dans un modèle partenarial unique et original, avec tous les acteurs du tourisme, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés.

Pour en savoir plus : www.atout-france.fr ou www.rendezvousenfrance.com

La stratégie de Atout France et de ses partenaires en matière de développement de l'oenotourisme

1) Promotion et mise en marché

Dans sa stratégie de mise en marché de la destination France, Atout France a défini certaines thématiques porteuses autour desquelles s'organisent ses actions de marketing et de promotion. 7 Pôles de destinations ont été créés reflétant la collection de destinations qui composent l'offre touristique française : Urbaines ; Maritimes ; En espaces naturels ; Montagnes ; Ultra-marines ; Des rencontres et événements professionnels ; Vignobles.

L'œnotourisme, qui a émergé dans les années 2000, a tout de suite été identifié comme un secteur à fort potentiel d'attractivité pour la destination France. Les enjeux liés à l'économie du tourisme vitivinicole sont importants, tant pour l'accroissement de la fréquentation des régions viticoles que pour stimuler la vente des vins. Ainsi, le Club « Tourisme vitivinicole » de Atout France a été créé dès 2000 en étroite liaison avec FranceAgriMer, la Sopexa, le CNIV, la FNCRT, le RN2D et la FNOTSI.

Atout France renforce aujourd'hui la reconnaissance et la légitimité de la filière avec la création du pôle « Destinations vignobles ». Cette création entre dans le cadre de la stratégie « Destination France 2010-2020 » de Atout France, qui vise notamment à faire émerger de nouvelles destinations françaises à même de proposer une offre touristique complète. Le pôle de destinations est étroitement lié avec le Club de promotion qui constitue un relai pour travailler de manière collective sur les destinations stratégiques.

Le Club « Tourisme vitivinicole » rassemble 48 partenaires, institutionnels et professionnels français du tourisme et du vin, représentatifs de la diversité de l'offre et des 17 vignobles français. Il a pour objectif d'assurer dans une démarche collective la promotion des vignobles comme destinations touristiques ainsi que des produits liés à l'hébergement, la visite de sites, le transport dans les vignobles.

Grâce à la mobilisation de différents partenaires et à une stratégie ambitieuse, le Club assure la promotion de la « France des vins » en menant, sur des pays bien identifiés, des campagnes de communication à destination du grand public. Le Club s'appuie sur le réseau de Atout France à l'international composé de 36 bureaux dans 32 pays rayonnant sur 54 marchés. En 2010, les moyens consacrés à la promotion du tourisme vitivinicole représentaient près d'un million d'euros (fonds propres de l'Agence et partenariats).

FOCUS SUR « DESTINATION VIGNOBLES »

« Destination Vignobles » est un salon multi-marchés pour la promotion de la France des vins auprès des professionnels étrangers du tourisme.

Seule manifestation de ce type en France, le workshop « Destination Vignobles » permet de réunir des tour-opérateurs étrangers (spécialistes du tourisme vitivinicole ou généralistes mais proposant une large offre de produits vitivinicoles) et des exposants représentant les vignobles français. Un principe de prise de rendez-vous est proposé aux tour-opérateurs et visiteurs en amont de l'opération leur permettant d'optimiser ainsi leurs contacts commerciaux sur le workshop.

La prochaine édition de ce workshop, organisé tous les deux ans, se tiendra en octobre 2012.

2. L'assistance à projet et ingénierie



En termes d'assistance à projet et d'ingénierie, Atout France œuvre aux côtés des acteurs territoriaux du tourisme et des professionnels français et internationaux dans l'analyse de leur politique touristique et dans la définition de leur stratégie touristique.

L'étude intitulée : « Tourisme et vin : Les clientèles françaises et étrangères, les concurrents de la France, comment rester compétitif? » a été publiée par Atout France en octobre 2010.

Atout France a mené avec ses partenaires, 8 territoires rassemblant des représentants des filières vitivinicole et touristique, cette étude approfondie sur le potentiel de développement de la clientèle vitivinicole.

Les résultats de l'étude, basés sur des enquêtes qualitatives et quantitatives, ont abouti à une publication qui s'adresse, d'une part, aux élus ou gestionnaires de territoires vitivinicoles français intéressés par le développement de l'oenotourisme et d'autre part, aux porteurs de projets et professionnels du secteur. Cette étude permet de clarifier la perception de l'image du vin par les œnotouristes, d'identifier leurs pratiques et motivations, et de dégager les éléments clés de la structuration du marché. Enfin, elle établit des recommandations marketing pour développer un oenotourisme « à la française ».

3. La qualification de l'offre

Le Label Vignobles & Découvertes



Ce label, attribué par les ministres chargés du tourisme et de l'agriculture sur recommandation du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme après instruction de Atout France, distingue les destinations proposant une offre complète et de qualité, correspondant à une pratique de court séjour, pertinente sur la thématique du vignoble.

A ce jour 19 destinations sont labellisées en France.

Le Prix National de l'Oenotourisme



L'objet du « Prix National de l'Oenotourisme » est de distinguer des démarches individuelles ou collectives, exemplaires, contribuant à la promotion de l'oenotourisme. Il est attribué par le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme.

Le Prix ne s'applique qu'aux démarches abouties et opérationnelles depuis au moins le 1^{er} juin 2010. Ces démarches doivent être simples et rapidement transférables, susceptibles d'être reproduites techniquement et économiquement.